

Assemblée Générale ordinaire de l'OCCE 91

le jeudi 8 février 2024 à 17h au siège, à Evry

ou à défaut du quorum

le mardi 27 février 2024 à 18h00

au siège départemental de l'OCCE 91

10 bis square Lamartine

91000 Evry-Courcouronnes

Ordre du jour

1. Approbation de l'ordre du jour
2. Procès-verbal de l'assemblée départementale du 14 février 2023.
Approbation (vote)
3. Rapport d'activité 2022/2023
Approbation (vote)
4. Rapport financier 2022/2023
Approbation (vote)
Affectation du résultat (vote)
5. Rapport des commissaires aux comptes
6. Projet d'activité 2023/2024
Approbation (vote)
7. Projet de budget 2023/2024
Approbation (vote)
8. Renouvellement du conseil d'administration
19 postes à pourvoir pour trois ans (vote)
9. Détermination du montant de la cotisation pour l'exercice 2024/2025

L'ensemble des documents de l'AG sera à télécharger très prochainement

sur le site internet de l'association: <https://ad91.occe.coop/>

AVIS de PARTICIPATION (1)

POUVOIR (1)

Je soussigné (e) M - Mme :

Représentant de la Coopérative - du Foyer coopératif : (1)

Cachet de l'école

- Assisterai (1) à l'ASSEMBLEE DEPARTEMENTALE DE L'O.C.C.E ESSONNE.
- N'assisterai pas (1) et donne POUVOIR à : pour me remplacer et prendre part aux différents votes.

A le/...../2024

Signature précédée de la mention « **Bon pour pouvoir** »

(1) Rayer la mention inutile.

A retourner au Secrétariat Départemental avant le 8 février 2024

DECLARATION DE CANDIDATURE

Je soussigné(e) M - Mme :

Représentant de la Coopérative scolaire - du Foyer coopératif (1) :

Cachet de l'école

déclare être candidat(e) à l'élection des nouveaux membres du Conseil d'Administration de l'OCCE ESSONNE.

Les administrateurs sortants qui le souhaitent doivent renouveler leur candidature.

A

le/...../ 2024

Le (la) candidat (e)

(1) Rayer la mention inutile